



# AGRIPPE TOIT !

Ce mardi 18 octobre 2022 vers 16h15, **TROIS** Détenus de la maison d'arrêt homme, escaladent dans un premier temps le grillage de la promenade pour ensuite grimper sur le toit de celle-ci.

**Une seule et unique revendication de nos pensionnaires LE TRANSFERT en direction de BORDEAUX-GRADIGNAN.**

Une intervention rapide et efficace des agents permettra de sécuriser l'ensemble de l'établissement (retour anticipé des promenades, renfort mirador, agents dans les chemins de ronde)

Au moment du retour promenade de la maison d'arrêt, un détenu refuse catégoriquement de coopérer et de retourner dans sa cellule. L'intervention rapide de 4 agents équipés de tenues par coups permettra rapidement de mettre fin à l'incident. Le protagoniste sera mis en prévention.

18h30 sonna l'arrivée rapide des ERIS, rapidement et efficacement, ils délogeront du toit les 3 individus et les emmèneront directement au quartier disciplinaire. Lors de l'intervention, un détenu mécontent de la venue de nos collègues ERIS, s'est amusé à jeter différents objets afin de ralentir leur progression. Ce dernier sera également emmené au quartier disciplinaire.

## **TOTAL : 5 mises en préventions !**

**Le syndicat FO justice** alerte la direction du CP POITIERS-VIVONNE sur la situation de plus en plus compliquée de la maison d'arrêt. Les conditions de travail des collègues y sont de plus en plus difficiles. Il est grand temps de réagir afin d'éviter de nouveaux incidents.

**Le syndicat FO justice** souligne la rapidité des prises de décisions, ainsi que la bonne gestion de crise.

**Le syndicat FO justice** félicite l'ensemble des agents présents pour leurs professionnalismes et leurs dévouements.

**Le syndicat FO justice** Exige une peine maximale de quartier disciplinaire ainsi qu'un transfert à l'issue.

